



Degat des eaux. comment se faire indemniser

Par **lilloise1970**, le **08/11/2013 à 12:15**

[fluo]bonjour[/fluo]
au mois d'avril l'expert est passé constate que :ma maison est mal isolée
est due à des problèmes de condensation mes murs sont noirs. à ce jour mon propriétaire ne m'a
toujours pas remboursé les 1570 euros pour réparation d'embellissement que dois-je faire

Par **alterego**, le **08/11/2013 à 12:36**

Bonjour,
Pourquoi ? Vous n'êtes pas assuré ?
De son côté, votre propriétaire doit
mettre en conformité.
À défaut, vous devrez en référer aux services sanitaires de la
commune et faire constater l'insalubrité.
Cordialement

Par **chaber**, le **08/11/2013 à 15:15**

bonjour,
À la lecture j'arrive à la même conclusion qu'Alterego: vous n'étiez pas assuré
pour ce genre de risque.
Point important à préciser pour avoir une réponse plus
appropriée
L'expert a-t-il été missionné par le propriétaire (ou son assureur par
substitution)?

Par **kazoukazou**, le **23/11/2013 à 19:28**

bonsoir
merci pour votre intervention, oui il avait l'expert de mon assurance celui du 2^{em}

etages et celui du 1er nls se sont assis a ma table on discuté entre eux et m'on complement ignoré..rnmerci encore d'avoir pris le temps de me repondre

Par **chaber**, le **25/11/2013** à **11:48**

bonjourrrnquelles sont les conclusions de l'expert de votre assurance?